



ERASMUS+

PROPOSAL (PART B)

Erasmus: Key action 1: Erasmus

Charter for Higher Education

EACEA-03-2020 ECHE-LP-2020

Version 1.1

4 March 2020

in&ma

École Supérieure de la Performance

Campus
LE MANS

TABLE OF CONTENT

PROPOSAL (PART B)	1
COVER PAGE	Erreur ! Signet non défini.
COMMITMENT TO THE ERASMUS CHARTER PRINCIPLES	3
1. Erasmus Policy Statement (EPS)	6
1.1 Erasmus activities included in your EPS	6
1.2 Erasmus Policy statement (EPS): your strategy	6
2. Implementation of the Fundamental Principles	13
2.1 Implementation of the new principles	13
2.2 When participating in Mobility Activities - After mobility	15
2.3 For the Purposes of Visibility	16

COMMITMENT TO THE ERASMUS CHARTER PRINCIPLES

Declaration

I, undersigned, declare that if my institution is awarded with an Erasmus Charter for Higher Education, my institution will undertake to:

- Respect in full the principles of non-discrimination, transparency and inclusion set out in the Programme.
- Ensure equal and equitable access and opportunities to current and prospective participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.
- Ensure full automatic recognition of all credits (based on the European Credit Transfer and Accumulation System – ECTS) gained for learning outcomes satisfactorily achieved during a period of study/training abroad, including during blended mobility
- Charge no fees, in the case of credit mobility, to incoming mobile students for tuition, registration, examinations or access to laboratory and library facilities.
- Ensure the quality of the mobility activities and of the cooperation projects throughout the application and implementation phases.
- Implement the priorities of the Programme:
 - By undertaking the necessary steps to implement digital mobility management in line with the technical standards of the European Student Card Initiative.
 - By promoting environmentally friendly practices in all activities related to the Programme.
 - By encouraging the participation of individuals with fewer opportunities in the Programme.
 - By promoting civic engagement and encouraging students and staff to get involved as active citizens before, during and after their participation in a mobility or project.

WHEN PARTICIPATING IN MOBILITY ACTIVITIES

Before mobility

- Ensure that selection procedures for mobility activities are fair, transparent, coherent and documented.
- Publish and regularly update the course catalogue on the website of the Institution well in advance of the mobility periods, so as to be transparent to all parties and allow mobile students to make well-informed choices about the courses they will follow.
- Publish and regularly update information on the grading system used and grade distribution tables for all study programmes. Ensure that students receive clear and transparent information on recognition and grade conversion procedures.
- Carry out mobility for the purpose of studying and teaching only within the framework of prior agreements between institutions. These agreements establish the respective

roles and responsibilities of the different parties, as well as their commitment to shared quality criteria in the selection, preparation, reception, support and integration of mobile participants.

- Ensure that outgoing mobile participants are well prepared for their activities abroad, including blended mobility, by undertaking activities to achieve the necessary level of linguistic proficiency and develop their intercultural competences.
- Ensure that student and staff mobility is based on a learning agreement for students and a mobility agreement for staff validated in advance between the sending and receiving institutions or enterprises and the mobile participants.
- Provide active support to incoming mobile participants throughout the process of finding accommodation.
- Provide assistance related to obtaining visas, when required, for incoming and outgoing mobile participants.
- Provide assistance related to obtaining insurance, when required, for incoming and outgoing mobile participants.
- Ensure that students are aware of their rights and obligations as defined in the Erasmus Student Charter.

During mobility

- Ensure equal academic treatment and the quality of services for incoming students.
- Promote measures that ensure the safety of outgoing and incoming mobile participants.
- Integrate incoming mobile participants into the wider student community and in the Institution's everyday life. Encourage them to act as ambassadors of the programme and share their mobility experience.
- Provide appropriate mentoring and support arrangements for mobile participants, including for those pursuing blended mobility.
- Provide appropriate language support to incoming mobile participants.

After mobility

- Provide incoming mobile students and their sending institutions with transcripts of records containing a full, accurate and timely record of their achievements at the end of their mobility period.
- Ensure that all ECTS credits gained for learning outcomes satisfactorily achieved during a period of study/training abroad, including during blended mobility are fully and automatically recognised as agreed in the learning agreement and confirmed by the transcript of records/traineeship certificate. They shall be transferred without delay into the student's records, shall be counted towards the student's degree without any additional work or assessment of the student and shall be traceable in the student's transcript of records and the Diploma Supplement.
- Ensure the inclusion of satisfactorily completed study and/or traineeship mobility activities in the final record of student achievements (the Diploma Supplement).
- Encourage and support mobile participants upon return to act as ambassadors of the

programme, promote the benefits of mobility and actively engage in building alumni communities.

- Ensure that staff is given recognition for their teaching and training activities undertaken during the mobility period, based on a mobility agreement and in line with the institutional strategy.

WHEN PARTICIPATING IN EUROPEAN AND INTERNATIONAL COOPERATION PROJECTS

- Ensure that cooperation activities contribute towards the fulfilment of the institutional strategy.
- Promote the opportunities offered by the cooperation projects and provide relevant support to staff and students interested in participating in these activities throughout the application and implementation phase
- Ensure that cooperation activities lead to sustainable outcomes and that their impact benefits all partners
- Encourage peer-learning activities and exploit the results of the projects in a way that will maximise their impact on individuals, other participating institutions and the wider academic community.

FOR THE PURPOSES OF IMPLEMENTATION AND MONITORING

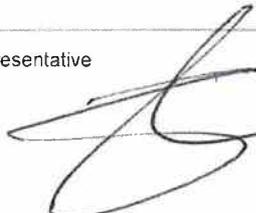
- Ensure that the long-term institutional strategy and its relevance to the objectives and priorities of the Programme are described in the Erasmus Policy Statement.
- Ensure that the principles of the Charter are well communicated and are applied by staff at all levels of the Institution.
- Make use of the "ECHE guidelines" and of the "ECHE self-assessment" to ensure the full implementation of the principles of this Charter
- Regularly promote activities supported by the Programme, along with their results.
- Display this Charter and the related Erasmus Policy Statement prominently on the Institution's website and on all other relevant channels.

On behalf of the Institution, I acknowledge that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus National Agencies and that a violation of the above principles and commitments may lead to its withdrawal by the European Commission.

On behalf of the institution, I commit to publishing the Erasmus Policy Statement on the institution website.

Legal representative of the institution

Signature of the legal representative

In&ma - Campus le Mans

 **CCI LE MANS
SARTHE**
7 Avenue des Platanes
72100 LE MANS
Tél. : 02 43 50 25 85

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

1.1 Erasmus activities included in your EPS

In this section, you need to tick the Erasmus activities covered by your Erasmus Policy Statement. Please select those activities that your HEI intends to implement during the entire duration of the Programme.

Erasmus Key Action 1 (KA1) - Learning mobility:

The mobility of higher education students and staff

Erasmus Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:

Partnerships for Cooperation and exchanges of practices

Partnerships for Excellence – European Universities

Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees

Partnerships for Innovation

Erasmus Key Action 3 (KA3):

Erasmus Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation:

1.2 Erasmus Policy statement (EPS): your strategy

Your Erasmus Policy Statement should reflect how you intended to implement Erasmus after the award of the ECHE. Should you wish to add additional activities in the future, you will need to amend your Erasmus Policy Statement and inform your Erasmus National Agency.

What would you like to achieve by participating in the Erasmus Programme? How does your participation in the Erasmus Programme fit into your institutional internationalisation and modernisation strategy?

(Please reflect on the objectives of your participation. Please explain how you expect the participation in Erasmus to contribute towards modernising your institution, as well as on the goal of building a European Education Area¹ and explain the policy objectives you intend to pursue).

¹ For more information on the priorities of the European Education Area, such as recognition, digital skills, common values and inclusive education, please consult the following website:
https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_en

Original language (and translation into EN, FR or DE if the EPS is not in one of these languages)

L'**in&ma Campus Le Mans**, est né en novembre 2019 de la fusion **Ecole Supérieure d'Ingénierie d'Affaires Le Mans**, (ISIALM) - **Institut Supérieur de Promotion Industrielle Le Mans** (IPI) et de son alliance avec les établissements des CCI d'Albi, Châlons-en-Champagne et de La Réunion. Ce partenariat permet de développer sur 4 campus les formations d'Ingénierie d'Affaires et de Management industriel dans un esprit de réseau et sous l'identité unique de l'École Supérieure de la Performance, **in&ma**. Notre institution de taille mesurée (60-70 étudiants/an) est administrée par le Pôle Enseignement Supérieur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe.

L'**in&ma Campus Le Mans** offre aux étudiants 2 filières du management, affaires et industriel, qui se déclinent en 3 formations reconnues par l'Etat (Diplômes de niveau II & I inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles, ou ISCED 6&7) de Responsable de Production & Projets industriels, de Manager des Opérations & Projets industriels et de Manager en Ingénierie d'Affaires. L'alternance est une composante essentielle des curricula et renforce le partenariat école-entreprise en répondant aux besoins des territoires. Nos diplômés intègrent tous les secteurs d'activités, des TPE aux grands groupes internationaux. La taille humaine de l'**in&ma Campus Le Mans** garantit un suivi personnalisé des apprenants et leur employabilité.

La formation « Management d'Affaires » permet à des jeunes techniciens, recrutés à BAC+2 ou BAC+3, d'accéder au métier d'ingénieur d'affaires et à la gestion d'affaires commerciales à haute valeur ajoutée. Ils interviennent auprès de clients qui cherchent une réponse globale à une problématique complexe et non standard dans un domaine technique. L'ouverture à l'international est au cœur de ces enseignements car ils doivent effectuer en première année (MIA1) un stage ou un semestre d'études à l'étranger et participer en deuxième année (MIA2) à deux séminaires en langue étrangère sur des thèmes liés aux marchés complexes transnationaux.

La formation « Responsable de Production & Projets industriels et Manager des Opérations & Projets industriels » permet à des jeunes techniciens (BAC+2 ou+3) d'accéder à ces métiers à forte demande. Le descriptif de poste pour ces cadres opérationnels inclut amélioration de la productivité et profitabilité de l'entreprise ainsi que le management des équipes dans un environnement international très compétitif et en mutation permanente. Des mobilités de stages en entreprises européennes et des semestres d'études sont proposés au cas par cas aux étudiants. Il ne s'agit pas de rendre ces périodes d'immersion professionnelles à l'étranger obligatoires pour l'ensemble de la promotion car nous devons intégrer les contraintes de l'enseignement en alternance dans l'organisation pratique de ces échanges.

Dès la création des 2 EES fondateurs (ISIALM & IPI Le Mans), la participation aux activités du programme Erasmus a fait partie intégrante du programme pédagogique. L'attribution de la charte universitaire Erasmus (ECHE), en 2009 à l'ISIALM et 2016 à l'IPI, a rendu possible la concrétisation des activités de l'action clé 1 pour nos étudiants et personnels. Nos réalisations avec ce nouveau programme Erasmus s'inscriront dans la continuité de celles que nous avons déjà menées (KA103 : SMS, SMP, STA & STT) et avec une perspective d'élargissement mesuré de nos partenariats intra et, éventuellement, extra-européens. Nous souhaiterions également étendre notre coopération européenne à la mise en œuvre d'échanges de bonnes pratiques en matière d'éducation et formation professionnelle, tout d'abord avec une participation en tant que partenaire d'un projet et ensuite en tant que coordinateur/porteur de proposition.

La stratégie internationale déployée par L'**in&ma Campus Le Mans** répond à celle de notre territoire et aux pôles de compétitivité de la région Pays de la Loire (PDL), tournée vers l'agro-alimentaire et l'automobile. Le choix de nos partenaires Erasmus repose sur une similarité de bassins industriels et de besoins en personnels qualifiés. Logiquement, nous avons établi nos premiers échanges en Allemagne avec l'Université de Furtwangen (HFU) dans le Bade-Wurtemberg. Cette université est un partenaire « historique » du réseau des CCI depuis plus de 20 ans. Avec la même approche nous avons signé un 2^e accord interinstitutionnel avec la TUL, Université Technologique de Lodz, en Pologne.

Depuis 2011, nous offrons à tous les étudiants de la filière « management industriel » une semaine d'immersion dans l'environnement industriel allemand et de riches échanges

individuels avec les étudiants et les enseignants de la HFU. Tous les étudiants MIA1 ont depuis 2010 l'obligation d'effectuer une mobilité à l'étranger sous forme de stage dans une entreprise étrangère ou d'études dans nos 2 EES partenaires. Depuis 2014 nous accueillons de 2 à 4 étudiants allemands de la HFU pour un semestre Erasmus études. Ces échanges sont des chantiers perpétuels de modernisation et d'adaptation pour notre petite institution. Ainsi malgré le fait que nous ne disposons pas d'un « guichet unique » ou d'un service RI dédié, nous avons élaboré des outils pour faciliter l'accueil de nos « Incomings » et leur recherche de logement.

La filière « management industriel » avec obligation de parcours en alternance nous permettra d'envisager la mise en place de mobilités mixtes. Malgré les avancées permises par la loi française « pour la Liberté de choisir son avenir professionnel (promulguée le 05/09/2018) », la mise en œuvre de mobilités stage ou études demeure difficile pour les jeunes alternants et reste surtout conditionnée au bon vouloir de leur entreprise.

Les mobilités de nos personnels et enseignements suivent de près ces collaborations européennes, même si les aspects de contractualisation de nos enseignants peuvent compliquer la mise en œuvre de mobilités STA. Toutefois les mobilités STT avec des « shadow jobs » d'échanges de bonnes pratiques ont permis de grandes avancées sur les aspects « procédures d'accueil » et « accords interinstitutionnels » grâce à la précieuse expérience de « l'International Center » de la HFU.

En accord avec le programme E+, l'in&ma Campus Le Mans s'engage à respecter les principes d'équité et d'inclusion qui constituent des thématiques prioritaires françaises. Notre établissement est adapté et accessible aux PMR et nous nous engageons pour soutenir financièrement nos étudiants à faibles revenus de façon que la mobilité internationale se déroule dans les meilleures conditions matérielles possibles (recours à une fondation départementale). Enfin le strict respect des principes de parité et diversité prévaut lors des admissions au sein de notre établissement.

Participer au Programme Erasmus+ s'inscrit dans les objectifs prioritaires de notre établissement d'enseignement supérieur. En effet l'insertion professionnelle de nos diplômés repose leur adéquation au marché du travail et très concrètement à celui de notre région Pays de la Loire. La formation in&ma en alternance et à double compétence (technologies et management) de jeunes mobiles et polyglottes répond avec pertinence à cette demande. Ce positionnement pédagogique en lien direct avec le monde industriel oblige notre réseau à une adaptation et modernisation permanentes, tant dans la polyvalence des enseignements que dans ses méthodes pédagogiques.

Aussi la stratégie d'internationalisation de l'in&ma Campus Le Mans s'engage à répondre aux 5 objectifs spécifiques du programme E+ dans le domaine de l'éducation et de la formation.

1. Amélioration du niveau des compétences et des aptitudes clés.

A l'in&ma Campus Le Mans, les formations se développent et s'étoffent en parallèle avec les exigences constantes des entreprises en matière de montée en compétence des métiers occupés par nos diplômés. Ainsi la filière « management industriel » qui s'articulait autour d'un diplôme BAC+4 à son origine, s'est enrichie d'un diplôme complémentaire de niveau BAC+5 pour répondre au marché industriel à la recherche de managers dépassant le cadre opérationnel et capables de se tourner vers des responsabilités stratégiques. A ces compétences technico-professionnelles, auxquelles participent également les nouveaux savoir-faire acquis lors des stages, s'ajoute l'amélioration de compétences transversales (parmi les 12 du guide AEFA) et sociétales liées plus spécifiquement aux mobilités internationales telles que l'organisation, l'autonomie, la sociabilité, l'adaptabilité, la prise d'initiative ou les notions de tolérance, ouverture européenne, sens civique etc. Ces éléments seront détaillés dans la réponse consacrée à l'impact.

2. Améliorer la qualité, l'innovation, l'excellence et l'internationalisation des établissements d'enseignement & formation.

Les méthodes pédagogiques basées sur l'alternance et la pédagogie de projets assurent aux étudiants la mise en pratique directe leurs enseignements et garantissent une parfaite adéquation entre l'école et l'entreprise dans un esprit d'échange permanent. De plus notre fonctionnement en réseau in&ma permet de confronter nos orientations et projets éducatifs de façon régulière à l'évolution du métier, des partenariats industriels ou à la dimension internationale (entre autres par un conseil de surveillance et orientation). Une application pratique peut être mesurée directement par la réussite de notre projet tutoré. Durant 6 mois,

nos étudiants mènent une réflexion d'amélioration de production industrielle autour d'une problématique confiée par une entreprise partenaire pour aboutir à de véritables propositions applicables « in situ ». De plus les EES du réseau in&ma se sont engagées dans la démarche certificative « QUALIOPI » pour répondre aux exigences du Ministère du travail concernant les prestataires d'actions de développement des compétences afin de bénéficier des financements liés à la formation professionnelle. Une application plus transnationale réside dans notre développement d'outils, procédures et monitoring RI en collaboration avec notre partenaire allemand.

3. Promouvoir l'émergence/sensibiliser à un espace européen de l'éducation & formation tout au long de la vie.

Comme développé au point précédent, la modernisation de nos enseignements est en phase avec les attentes du monde du travail. Elle se traduit aussi par la mise en œuvre de moyens technologiques ambitieux afin de rendre nos étudiants opérationnels face aux systèmes d'ERP, CRM ou de GPAIO. Afin de valoriser ces acquis nous utilisons les outils européens de reconnaissance et de validation pour toutes les mobilités. Ces mobilités s'inscrivent dans le programme pédagogique et sont toutes validées par une pondération ECTS, le relevé de notes pour les SMS, rapport et soutenance pour les SMP et depuis 3 ans l'Europass Mobility pour tous (SMS, SMP, STA & STT). Les formations in&ma sont accessibles dans le cadre la certification par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Enfin le diplôme de « Manager en Ingénierie d'Affaires » bénéficie du DS et la démarche d'inscription est engagée pour celui de « Manager industriel ».

4. Renforcer la dimension internationale de l'éducation et de la formation.

L'intégration de périodes de mobilité études et stage à l'étranger pour nos étudiants participe à la qualité et l'attractivité de notre cursus. Les améliorations de nos pratiques présentées plus haut témoignent de ces renforcements liés à des coopérations transnationales. De nouveaux accords de partenariats académiques centrés sur des zones de coopérations à fort potentiel industriel hors Europe (Maroc, Canada) sont à l'étude par le réseau in&ma. Ils devront s'établir avec des partenaires formant à des diplômés sur nos champs d'expertise en excellence opérationnelle et s'inscrivant dans une politique de reconnaissance des parcours par les ECTS ou par un système équivalent. Une attention particulière sera portée sur des critères de qualité dans l'innovation pédagogique, notamment pour favoriser la digitalisation des cours, facteur de développement international pour bon nombre d'entre eux. Mais à ce stade, notre déploiement international est centré sur les pays du programme et si nous ne sommes pas directement présents sur la carte mondiale de l'enseignement supérieur, il ne faut pas négliger le fait que nos « alumni » sont bien actifs dans leurs entreprises internationales et participent à ce rayonnement.

5. Améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues.

« Last but not least », l'amélioration linguistique est particulièrement mise en évidence par l'utilisation obligatoire des tests OLS avant et après mobilité ainsi que les scores TOEIC de étudiants en dernière année. De plus le recours aux techniques d'e-learning avec l'utilisation de plate-forme d'apprentissage, OLS et Global Exam, avant les mobilités (nos étudiants passent le test OLS1 en janvier pour des mobilités SMS commençant en avril) permet aux étudiants volontaires d'améliorer leur niveau avant leur départ. Si le perfectionnement de l'anglais demeure l'objectif majeur de nos étudiants, il faut remarquer un petit nombre constant de germanophones, notamment par les actions de communication effectuées par les « anciens/ambassadeurs » de nos échanges allemands.

Please reflect on the Erasmus actions you would like to take part in and explain how they will be implemented in practice at your institution. Please explain how your institution's participation in these actions will contribute to achieving the objectives of your institutional strategy.

Original language (and translation into EN, FR or DE if the EPS is not in one of these languages)

Comme nous l'avons développé plus haut, avec ce nouveau programme nous souhaiterions poursuivre ces réalisations très fructueuses en assurant la continuité de toutes les mobilités KA103 (stages, études, mobilités combinées, enseignants et personnels).

Développement et pérennisation des mobilités KA103 Pays du programme E+ :

Au sein du PES de la CCI du Mans, nous nous appuyons sur notre expérience réussie de plus de 20 ans de stages obligatoires à l'étranger pour assurer la continuité du programme de mobilités SMP de l'in&ma avec une plus grande diversification des pays d'accueil (une conséquence favorable de l'effet « Brexit » auprès de nos étudiants) et toujours plus de nouveaux partenariats avec les entreprises d'accueil.

Nous sommes en discussion pour étendre notre accueil aux étudiants de la TUL pour la réalisation de leur semestre d'études au Mans. En 2019 un étudiant de la filière « management industriel » a réalisé le 1^{er} SMS à Lodz, échange toujours plus complexe à assurer par le statut d'alternant. De ce fait la combinaison d'une mobilité physique « raccourcie » et d'une composante en mode distant pourrait lever ces freins et assurer une plus grande égalité dans les expériences internationales de nos étudiants en management industriel.

Dès cette rentrée universitaire nous intensifierons les actions de motivation/promotion auprès de nos enseignants afin de pouvoir réaliser quelques mobilités d'enseignement de 2-3 jours, un point faible de notre programme qu'il nous faudra continuer à améliorer.

A la demande de notre partenaire allemand, nous nous sommes engagés sur la voie d'une co-diplomation qui permettrait à nos étudiants entrants d'accomplir une année complète à l'in&ma Campus Le Mans en mobilité combinée, études et stage dans une entreprise des Pays de la Loire. Notre prochaine visite à Furtwangen devrait permettre d'élaborer le programme de cours, les ressources nécessaires et le calendrier de mise en œuvre.

Notre prochain chantier STT, mené en commun avec le service RI de Furtwangen, (planifié fin mai 2019 à la suite de notre participation commune au Webinar européen du 07/03/2019 et reprogrammé pour cet automne 2020 si le déconfinement le permet) traitera de la mise en place de « Erasmus Without Paper » et de l'« European Student Card » avec une mutualisation des connaissances et harmonisation des pratiques.

Approche des mobilités KA 107 Pays partenaires :

Nous ne fermons pas la porte à une éventuelle participation à la mobilité internationale de crédits KA107 car la possibilité de mobilités combinées en France peut intéresser des EES de pays partenaires ; néanmoins ce type de partenariat hors U.E. n'existe pas encore au sein de notre réseau d'écoles in&ma. Mais nous comptons mettre à profit notre récente adhésion à l'EAIÉ et la fonction « dissémination » de la plate-forme E+PRP pour étendre, de façon mesurée, nos collaborations internationales. Cependant nous préférons toujours présenter à nos étudiants une offre de partenaires étrangers avec qui nous entretenons des collaborations actives, pérennes et professionnelles. Ceci justifie la stratégie de notre ouverture internationale à « petits pas réfléchis ».

Participation aux partenariats stratégiques de l'enseignement et de la formation professionnelle KA202 :

Enfin l'action clé 2 et plus spécifiquement les partenariats stratégiques EFP KA202 « Echanges de bonnes pratiques » retient notre attention car nous sommes dans une démarche active de mise en œuvre des outils de gestion d'apprentissage en mode distant (LMS) avec une approche pragmatique et des applications en entreprise. Des apports précieux pourraient être acquis dans le cadre d'un échange avec 2 autres partenaires européens et nous permettraient de réfléchir à notre investissement LMS avec efficacité et efficacie, avant de nous décider pour ce coûteux investissement. Cette thématique constituerait le socle d'une participation à un partenariat EFP « innovation » mais avec plus de restrictions car nous ne disposons pas à l'heure actuelle des ressources humaines et financières en matière de conduite de projet et de développement de productions intellectuelles.

What is the envisaged impact of your participation in the Erasmus+ Programme on your institution?

Please reflect on targets, as well as qualitative and quantitative indicators in monitoring this impact (such as mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects (under the KA2 action), sustainability/long-term impact of projects etc.) You are encouraged to offer an indicative timeline for achieving the targets related to the Erasmus+ actions.

Original language (and translation into EN, FR or DE if the EPS is not in one of these languages)

En droite ligne avec ce que nous avons décrit plus haut, la participation au Programme Erasmus+ s'inscrit dans les objectifs prioritaires de notre ESS. Les cibles principales de nos activités E+ sont donc nos étudiants, enseignants et personnels (que nous dénommerons ci-dessous « bénéficiaires »), notre institution, nos entreprises partenaires en France (stages & alternance) et à l'étranger (stages) et nos partenaires EES européens ; les cibles secondaires étant les branches et organismes professionnels ainsi que nos territoires locaux et nationaux.

L'impact attendu de notre participation au programme E+ peut se décliner et se mesurer de la manière suivante :

Cibles principales - qualitativement et quantitativement - à court et moyen terme (pendant le projet 2021-27)

Pour les bénéficiaires :

- Amélioration des compétences techniques et professionnelles. Méthodes et indicateurs de mesures : résultats académiques (relevé notes pour les SMS), rapport de stages et soutenance pour les SMP et Europass Mobility pour tous.
- Amélioration des compétences transversales et sociétales. Méthodes et indicateurs de mesures : questionnaires de satisfaction, participations aux activités civiques et sociales (intra et extra-institution) et bilan mobilité E+.
- Amélioration des compétences linguistiques. Méthodes et indicateurs de mesures : scores aux tests OLS et TOEIC.

Pour notre établissement :

- Amélioration des pratiques pédagogiques et de l'expertise des formateurs. Méthodes et indicateurs de mesures : Europass Mobility, questionnaires de satisfaction, nombre de collaborateurs participants, valorisation dans les parcours professionnels et résultats aux tests OLS.
- Développement et utilisation de TIC innovants à reconnaissance internationale. Méthodes et indicateurs de mesures : fréquence d'utilisation de plates-formes internationales et taux d'appropriation des nouveaux outils utilisés.
- Amélioration des compétences en ingénierie de projets européens. Méthodes et indicateurs de mesures : nombre de projets européens mis en œuvre, taux de succès aux appels d'offres européens, rapports d'évaluation des RF et taux d'utilisation des subventions E+ reçues.
- Pérennisation et développement des partenariats E+. Méthodes et indicateurs de mesures : nombre de « chantiers » en coopération transnationale, nouveaux projets et nouveaux partenariats.
- Attractivité et notoriété de l'in&ma Campus Le Mans. Méthodes et indicateurs de mesures : Résultats des admissions par filière et par an, pérennisation de l'événement Erasmus Days annuel (depuis 2018), visibilité sur les médias sociaux et affluence sur le site web (par ex. nbre de connexions sur l'onglet « international »).

Pour les entreprises en France et à l'étranger :

- Amélioration des compétences techniques et professionnelles en connexion avec les alternants/alumni in&ma. Méthodes et indicateurs de mesures : Nbre d'alternants et stagiaires in&ma recrutés, Requêtes Mobility Tool + et Europass Mobility, enquête RNCP/employabilité des diplômés in&ma et contrats d'embauche post formation.
- Appréciation des compétences transversales et sociétales des stagiaires in&ma. Méthodes et indicateurs de mesures : évaluation de l'insertion/adaptabilité/savoir-être par Europass Mobility.
- Amélioration des compétences linguistiques en connexion avec les alternants/stagiaires in&ma. Méthodes et indicateurs de mesures : scores TOEIC des salariés « alumni » in&ma et évaluations Europass Mobility.
- Développement des projets école-entreprise. Méthodes et indicateurs de mesures : Nbre de projets DNAI (diagnostic d'une activité à l'international) développés et participation aux partenariats EFP K202.

Pour nos partenaires EES européens :

- Capacité à mener à bien des projets en coopération. Méthodes et indicateurs de mesures : Nbre de projets/outils/procédures développés en commun et participation aux KA202.
- Attractivité de nos établissements. Méthodes et indicateurs de mesures : Nbre de SMS/an, mobilités mixtes, co-diplômes et résultats des bilans de mobilité E+.

Cibles secondaires - qualitativement et quantitativement - à moyen terme et long terme (pendant le projet E+ 2021-27 et au-delà)

- Insertion professionnelle et employabilité de nos diplômés au niveau local et national.
- Effets sur les acteurs politiques régionaux : participation de notre coordinatrice E+/RI au « groupe de réflexion régional PDL sur la refonte du programme régional de mobilités ».

L'ensemble de ces critères d'évaluation sont réunis dans notre « Plan d'évaluation mobilités Erasmus+ 2021-27 ». Ce plan suivra les principes de la méthode/qualité PDCA et constituera notre feuille de route pour ce nouveau septennat. Un fichier Excel, joint en annexe à cette réponse à l'AO ECHE, reprend quelques indicateurs déjà identifiés et mesurés au travers des bilans de mobilités E+. Un diagramme de GANTT en annexe présente le calendrier indicatif de nos actions Erasmus +.